

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 82 (1955)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Découvrir ce qui est nôtre : un vieux concours de vignerons...!  
**Autor:** Landry, C.-F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-229315>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

—♥—  
DÉCOUVRIR  
CE QUI  
EST NOTRE  
—♥—

# Un vieux concours de vignerons... !

par C.-F. Landry

*Vous connaissez, bien sûr, la vieille plaisanterie que se repassent les soi-disant connaisseurs :*

— Qu'allons-nous boire ? Du vin ou du Neuchâtel ?

*C'est le type même de la plaisanterie stupide. De plus, elle ne peut être que récente, si j'en juge par des documents irréfutables. J'ai, en effet, déplié à votre intention une feuille pliée en six, qui s'intitule : TABLEAU... du résultat du concours de vins, en suite de l'appel fait pour le lundi 17 février 1851.*

Quoi ! me direz-vous ? Il y avait donc déjà des concours de dégustateurs, en ce temps-là ?

C'est ça, et c'est mieux, bien entendu. Car les dégustateurs, au lieu d'avoir à jouer aux devinettes, avaient à connaître et à apprécier des vins, pour voir si les plants cultivés donnaient bien une production estimable.

Et c'est là qu'intervient mon astuce, à propos du « Neuchâtel ». Je lis, dans une colonne : *PLANTS* ; et en dessous : Neuchâtel. En regard : *NOM DES PROPRIETAIRES* : Michaud Henri, colonel. *DOMICILE* : Vevey. — 1<sup>er</sup> prix — Nature du terrain : graveleux. Observations d'appréciations (!!): belle couleur, franc Cortaillod, très bon, fin. Ensuite : Chausson, David, colonel, Villevue. 2<sup>e</sup> prix : terrain rocallieux. — Belle couleur, très bon goût, fumet prononcé. Ensuite : Félix, Paul, Vevey ; terrain graveleux : belle couleur, très bon goût, fumet peu prononcé.

Ensuite, un autre plant, tenez-vous bien, plaisantins :

*CORTAILLOD*. Plant cultivé par : Meylan, Auguste, Concise ; Nicollin, Pierre, à Orbe ; Decosterd, Louis, Tannay ; Bolle, Auguste, lieutenant-colonel, à Lausanne ; Veillon, Charles, à

Aigle ; Veret, Jaques, à Nyon. — Dont les appréciations selon les sols donnent : belle couleur, goût mal soigné, point de fumet ; couleur laisse à désirer, goût bien bon (!!)... Je crois que c'est à Lausanne que ce Cortaillod-là réunit le plus de qualités : Couleur très belle, goût bon Cortaillod, fumet agréable.

\* \* \*

Que voulez-vous que j'ajoute, dans cet ordre d'idées ? Pas grand-chose. Je suis frappé de l'ancienne honnêteté, une fois de plus. Ces gens-là, à la fois propriétaires-récoltants et juges d'autrui n'avaient pas des idées toutes faites. Ils mettaient le nez dans le verre. Ils essayaient de cultiver divers plants (n'y avait-il pas quelque deux mille variétés ; deux mille, vous vous rendez compte !). Ils avaient à peu près chacun « leur vin », on était bien éloigné alors de la monotonie ou du : « versons tout dans la même cuve... »

On savait encore qui avait fait venir d'ici ou de là des châpous de ceci ou de cela, et ces indications se retrouvent jusque dans les nomenclatures de ce temps.

Et puis, pour ne pas devenir trop grave, je change légèrement d'optique : dans ce fameux concours de 1851, je constate que sur 36 bonshommes, il n'y avait pas moins de cinq colonels ; du vingt pour cent, quoi ! Ce qui n'est pas si mal. Les choses ont prospéré depuis le pauvre Davel qui ne fut que major.

Donc, la vigne est un peu militaire. On le savait. Ce sont des vétérans romains qui ont apporté la vieille vigne ; ce sont des soldats suisses des corps étrangers, des « capitulations » comme on le disait, qui ont rapporté dans leur musette tel plant du Rhin, tel Bordeaux, tel Pinot. Les fendant nous venaient des moines, qui sont une sorte de militaires.

\* \* \*

Que boit-on ? Du vin ou du Neuchâtel ? En 1851, Lausanne, Vevey, Villereneuve, Aigle, Nyon, je le lis noir sur blanc, cultivaient avec succès du Neuchâtel.

Ce ne sont pas tant les appellations et les provenances qui me paraissent en cause, de nos jours ; c'est autre chose. Nous évoquions, un ami et moi, cette plaisanterie imbécile, au moment où une bouteille de « vaudois » posée sur un plateau de cuivre, attaquait (vous lisez bien attaquait) ce cuivre.

On aura toujours quelque peine à croire que l'honnête jus de la vigne soit, par lui-même, corrosif. Le raisin, brusquement écrasé sur un plateau de cuivre n'a pas cet effet. L'alcool tombé sur un plateau de cuivre n'a pas cet effet. Ce n'est donc ni le jus de raisin, ni l'alcool. C'est... le reste.

Le reste ?

A ce moment-là, il ne s'agit plus de la question stupide : Que boit-on ? Du vin ou du Neuchâtel ? — La question devient : — Que voulons-nous boire, du vin ou de la chimie ?

Le vigneron du Midi, que je connaissais bien, disait : des « poutringues ». Le mot était plus joli que la chose.

Quoi qu'il en soit, quand je retrouve de vieux papiers sur le vrai soin du vin, sur l'ancienne surveillance amicale du vin, sur les bienveillants concours — tel ce concours de 1851 — je me dis qu'il y avait pas mal de braves gens autour de la vigne, et que c'était peut-être à cela qu'on devait la vraie poésie du vin : à cette recherche des parchets, à ces accords soigneux du plant et du terrain... Je connais heureusement encore des vignerons de cette race-là. On est étonné de voir ce qu'ils arrivent à faire. C'est si bon, c'est si beau, c'est si honnête, c'est si franc... qu'on ne comprend plus très bien que ces bonnes choses-là et les autres vins, les douteux, s'appellent d'un nom commun, s'appellent tous : *VIN*.

Alors on recourt à des superlatifs ; je pense à une série de vins que j'estime ; on a mis sur les bouteilles : vin *NOBLE*.

Moi je veux bien. J'aurais cru que le vin était *toujours* noble ; mais puisqu'on veut attirer mon attention sur sa *NOBLESSE*, c'est qu'il y a donc des vins non-nobles ?

Ce n'est pas moi qui le dis. Moi, je ne dis rien, je constate. Si le vin est noble, pourquoi ce besoin de le dire ? et, s'il n'est pas noble, ce n'est plus du vin.

Dans mon vieux concours de 1851, je suis très étonné de la courte gamme de mots, pour qualifier des vins. Ce qui me donnerait à croire que ces messieurs d'alors étaient vraiment des gens sérieux, vraiment de la partie. Avec quelques mots, il disaient tout. Aussi bien les plus grandes qualités que les défauts.

Est-ce que le vin aurait tant changé depuis cent ans ?